



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 50096

Numéro SIREN : 494 642 754

Nom ou dénomination : AF IMMOBILIER CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 22/04/2014 sous le numéro de dépôt 2562

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
N° greffe : 2007 B 50096
le : 22 AVR. 2014
N° dépôt : 2562
Valeur greffe : 5

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

**SARL AF IMMOBILIER CONSEILS
7, avenue du Général de Gaulle
42340 VEAUCHE**

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

**SAS ABP IMMOBILIER
5 bis, rue de la Côte
42270 SAINT PRIEST EN JAREZ**

VITROLLES DUFFAY ASSOCIES – VDA
Commissaires aux comptes
17, Place du Bicentenaire
42100 SAINT-ETIENNE
Tél. 04 77 57 01 34 - Télécopie 04 77 57 70 32

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

**DE LA SARL AF IMMOBILIER CONSEILS
7, avenue du Général de Gaulle
42340 VEAUCHE**

**EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
SAS ABP IMMOBILIER
5 bis, rue de la Côte
42270 SAINT PRIEST EN JAREZ**

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision de l'associé unique en date du 27 mars 2014, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égale au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Saint Etienne, le 11 avril 2014

Le Commissaire aux Comptes

VITROLLES DUFFAY ASSOCIES - VDA

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a cursive 'u' and a horizontal line.

Madame Mireille DUFFAY